

## Annexe A : Énoncé des travaux

### **Demande d'offres à commandes du Centre canadien de matériaux de construction pour des services techniques fournis par des spécialistes**

#### **Objectif**

De temps à autre, le Centre canadien de matériaux de construction (CCMC) a besoin des services techniques offerts par des spécialistes dans des domaines relatifs à des produits de construction pertinents. Le CCMC vise à établir des offres à commandes (OC) avec une variété d'entrepreneurs. Ces entrepreneurs (p. ex., ingénieurs, scientifiques, consultants et autres professionnels compétents) ont une expertise dans les produits de construction pertinents ainsi que dans leur performance, leur caractérisation, leur qualification et leur conformité aux normes et aux codes canadiens. L'OC attribuée sera valide pendant un (1) an. Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) se réserve la possibilité de renouveler l'OC en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2024 pour une période supplémentaire d'un (1) an à la fois et pendant au plus quatre (4) ans, sous réserve d'un rendement satisfaisant.

#### **Contexte**

Le Centre de recherche en construction du CNRC héberge le CCMC, un service technique destiné à l'industrie de la construction qui examine la conformité des matériaux, produits et systèmes de construction aux normes et aux codes canadiens. Ayant la confiance de plus de 6000 responsables de la réglementation au pays, le CCMC offre un service d'examen reconnu à l'échelle nationale afin de faciliter l'adoption de matériaux, produits et systèmes novateurs dans l'industrie canadienne de la construction.

L'équipe du CCMC reçoit des demandes de fabricants et de distributeurs souhaitant faire examiner la conformité de leurs produits. En fournissant ce service, le CCMC a souvent besoin des connaissances de spécialistes afin de faciliter les travaux et d'étayer les décisions prises durant les examens. Une expertise est requise dans un large éventail de domaines techniques, y compris (mais sans s'y limiter) : l'enveloppe du bâtiment; les fondations du bâtiment; les matériaux et systèmes de revêtement extérieur; les matériaux et composants de couverture; les éléments structuraux; la gestion de l'eau et de l'humidité; la protection contre les infiltrations d'air, de vapeur et de gaz; le transfert de chaleur, le comportement au feu et les caractéristiques de protection contre l'incendie; et l'acoustique des bâtiments.

#### **Étendue des travaux**

Chaque commande subséquente à l'OC comprendra une description des travaux demandés, l'échéancier proposé ainsi que les livrables et les résultats requis. Les travaux peuvent comprendre la fourniture de services techniques sous l'une des formes suivantes :

- Consulter le personnel ou les clients du CCMC par téléphone, virtuellement ou par téléconférence;
- Effectuer des examens sur place des produits installés afin de déterminer leur conformité aux exigences du CCMC ou à d'autres exigences;
- Fournir des rapports, des analyses, des opinions ou d'autres renseignements écrits directement au CCMC;
- Effectuer une revue de la littérature ou de la documentation dans le domaine pertinent; ou
- Réaliser des travaux de mise à l'essai, de conception ou d'ingénierie portant sur la caractérisation d'un matériau, produit ou système.

Les services rendus peuvent être utilisés par le CCMC aux fins suivantes : prendre ou étayer des décisions portant sur des matériaux, produits ou systèmes à l'égard d'examens passés, actuels ou futurs; établir des critères acceptables pour un ou plusieurs produits faisant l'objet d'un examen; élaborer des protocoles d'essais ou d'ingénierie faits sur mesure; ou fournir des renseignements techniques généraux au public sous forme d'examens du CCMC, de bulletins techniques du CCMC ou d'autres publications du CCMC.

#### **Critères d'évaluation et de sélection des soumissions**

Les OC seront accordées à tous les entrepreneurs qui démontrent une expertise pertinente et répondent aux exigences minimales décrites à la section **Critères d'évaluation des soumissions** de l'**Annexe B : Critères d'évaluation des soumissions** après avoir soumis leur **curriculum vitae** ainsi que l'**Annexe D : Matrice d'expertise** dûment remplie. Lorsque le besoin d'une commande subséquente à l'OC se présente (p. ex., une tâche ou un projet

précis qui requiert un soutien technique), le CCMC examinera la liste des OC et effectuera une présélection d'entrepreneurs ayant l'expertise pertinente en fonction des exigences de la commande en question. Les entrepreneurs présélectionnés recevront une demande de proposition, comme l'indique la section **Critères de sélection des commandes** de l'**Annexe C**. Les propositions soumises seront examinées en fonction des critères applicables et le contrat sera attribué en conséquence.